Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 029-212902340-20260226-DE2026006-DE

REDENE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26.02.2026

Nombre de Conseillers : 21
Présents : 15
Représentés : 21
Date convocation : 12.02.2026

Le Conseil Municipal de REDENE, légalement convoqué, s'est assemblé en session ordinaire, le jeudi 26 février 2026, à 19h00 en la salle du Conseil, Mairie, sous la présidence de M. Yves BERNICOT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : BERNICOT Yves, MAGUER Alain, ROBERT-ROCHER Lorette, BOUGUENNEC Yannick, LABBE Sylvie, , MARISCAL Lionel, FIAMMINGO Jean-Luc, PONDAVEN Raymond, BUQUEN Muriel, HARRAULT Stéphanie, NAYARADOU Nadine, COLLINS Leslie, LE GALL Jean-Pierre, PORTIER Laurent, ULVE Christophe,

ABSENTS EXCUSES : PRAT Cyrille, CABON Vanessa, TURPIN Gwenn, BERTHELOT Stéphane, LE FLOCH Tifen, GEORGEL Bruno

REPRESENTÉS :
- GEORGEL Bruno a donné pouvoir à ROBERT-ROCHER Lorette,
- BERTHELOT Stéphane a donné pouvoir à MAGUER Alain,
- LE FLOCH Tifen a donné pouvoir à NAYARADOU Nadine,
- CABON Vanessa a donné pouvoir à LABBE Sylvie
- TURPIN Gwen a donné pouvoir à LE GALL Jean-Pierre,
- RAT Cyrille a donné pouvoir à PORTIER Laurent

SECRETAIRE DE SEANCE : COLLINS Leslie

---

5. Commande publique : Rénovation énergétique du Restaurant scolaire – passation d'un avenant

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code de la commande publique,
Vu la Délibération du conseil municipal n°11 du 10 avril 2025
Vu l'avis de la Commission Finances et vie économique en date du 10 février 2026,

M. le Maire explique que lors des travaux, il a été nécessaire de compléter les travaux comme suit :
- Revêtement de sols souples : création d'une douche à l'italienne.

Lot n°	Entreprises	Montant initial HT	Avenants précédents	%	Avenant février 2026	%	Nouveau montant HT
01 – Aménagements extérieurs	Infructueux	/					/
02 – Gros œuvre – Modification de l'existant	SATEM	74 500,00 €	-2218,5 €	2,97			72 281,50 €
03 – Couverture	LE QUIMPEROISE D'ENVELOPPE DU BATIMENT	19 606,00 €					19 606,00 €
04 – Isolation thermique par l'extérieur	EVENO ISOLATION	60 848,77 €					60 848,77 €
05 – Menuiserie extérieure - Serrurerie	LES MENUISIERS BRETONS	67 615,00 €	1044,00 €	1,54			68 659,00 €
06 – Cloisons sèches – Isolation – Plafonds suspendus	LE MOUILLEC	29 015,87 €					29 015,87 €
07 – Menuiseries intérieures bois	SEBACO	15 916,26 €					15 916,26 €
08 – Revêtements de sols souples	SOLS DE CORNOUAILLE	15 679,80 €			2 274,77 €	14,51	17 954,57 €

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 029-212902340-20260226-DE2026006-DE

09 – Peinture	SEBACO	14 688,66 €	975,89 €	6,64			15 664,55 €
10 – Electricité	ELECTRICITE DE CORNOUAILLE	12 474,69 €	1291,90 €	10,35			13 766,59 €
11 - Plomberie – sanitaire - Ventilation	REMOT	20 550,00 €	+ 1 970,00 €	9,59			22 520,00 €
12 – Toile Tendue	RAULT	54 007,00 €					54 007,00 €
		384 902,05 €	3 063,29 €		2 274,77 €		390 240,11 €

M. le Maire propose de retenir les propositions d'avenants suivantes :

Le nouveau montant du marché s'élève à 390 240,11 € HT.

Vote :
Après délibération, le Conseil municipal :

- **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant en plus-value de plus de 5% du montant initial du marché, avec l'entreprise susmentionnée,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité par 21 Voix Pour
0 Voix Contre ; 0 Abstention

Pour extrait certifié conforme,
Le 27/02/2026,
Le Maire, Yves BERNICOT

